Le 13 février 1878, un décret du Président de la République appela l'abbé Dennel à la succession de Mgr Hasley, sur le siège épiscopal de Beauvais. Il prit possession de son évêché environ un mois après sa consécration, au milieu d'une foule enthousiaste et sympathique, qui aujourd'hui voit avec regret Mgr Dennel partir pour Arras.

Mgr Dennel a été créé par S. S. Léon XIII, prélat assistant au trône pontifical et comte romain. Il porte pour armoiries : « D'or à un cœur enflammé de gueules, surmonté d'une croix de sable et entouré d'une couronne d'épine de même » et pour devise : *In veritate et caritate.*

Béthune. — Un dangereux vagabond, qui venait de faire une tournée de mendicité dans les communes de Labussière, Hesdigneul, Verquin et Verquigneul, a été arrêté dans cette dernière commune, par le maire lui-même, M. Hurtrel, qui a dû engager un combat avec ce repris de justice pour l'empêcher de s'évader, en attendant l'arrivée du garde. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on parvint à le ligotter solidement et le conduire à la prison de Béthune.

Outre les délits de mendicité et vagabondage relevés contre lui, plusieurs témoins ont attesté des menaces de mort contre M. Hurtrel.

Boulogne. — Notre correspondant particulier nous télégraphie :

« Ce matin a été retiré du port le corps d'une jeune fille âgée d'environ vingt ans.

» Le corps a été transporté à la Morgue et reconnu pour celui de Marie Leprêtre, demeurant au Portel.

» On croit à un suicide motivé par des peines de cœur. »

Etat-civil de Roubaix. — NAISSANCES du 20 juin. — Georges Hermans, rue de France, cour Pierre Lampe, 2. — Antoine Debode, rue des Longues Haies, 301. — Marie Driessens, rue de France, 4. — Pierre Mille, rue Turgot, cité Turgot, 12. — Joseph Berte, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 37. — Henri Boisut, rue d'Archimède, cour Delporte, 2. — Joseph Cordonnier, rue du Curoir, 5. — Julia Gadenne, rue de Blanchemaille, sour Duquesne, 8. — Marguerite Dupire, rue Perrot, 27. — Marie Ghiot, rue du Collège, 134. — Marie Lerouge, rue Jacquart, 51. — Arthur Wietendaele, rue de Tourcoing, 23. — Adrien Dubois, rue du Fontenoy, 134. — Eugénie Biasino, rue Bayart, 15. — Alfred Gyselaire, rue de la Fosse aux-Chênes, cour Bousemart, 12.

DÉCÈS du 20 juin. — Jean Beauscamps, 15 ans, apprêteur, rue des Trois-Ponts, maisons Frémaux. — Amélie Vervenne, 67 ans, ménagère, rue Daubenton, 92. — Richarde Meixler, 42 ans, ménagère, rue de Maubeuge, fort Lefebvre-Platel, 25. — Edouard Sincestera, 4 mois, rue de Denain, cour Leroy, 1.

Etat-Civil de Tourcoing. — NAISSANCES DU 20 juin. — Emile Omes, rue du Dragon. — Alphonse Lecroart, aux Phalempins. — J.-Bte Delporte, au Blanc-Seau. — Auguste Dumont, rue Desurmont. — Auguste Dutiez, rue du Blanc-Seau. — Octavie Degrane, rue du Calvaire. — Victor Dieval, rue Desurmont.

DÉCÈS du 20 juin. — Jules Decorne, 40 ans 5 mois, graisseur, rue St-Louis.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANDEPUTTE-VERVENNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Amélie-Séraphine VERVENNE, veuve de Monsieur Severin VANDEPUTTE, décédée à Roubaix, le 19 juin 1884, à l'âge de 67 ans, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 22, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 92.

Les amis et connaissances de la famille ARNOUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur François-Xavier-Désiré ARNOUX, propriétaire de l'Hôtel de l'Europe à Lille, décédé à Lille, à l'âge de 57 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Funérailles Solennels, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 11 heures, en l'église Saint-Maurice, banlieue. — L'assemblée à la maison mortuaire, 3, rue des Jardins Caulier, à Lille.

Des voitures stationneront à 10 heures 1/2, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets

Obit Solennel, jeudi 3 juillet, à 11 heures. 00000

Vous êtes prié d'assister aux Obits qui seront célébrés en l'église Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Dame Emilie-Augustine Hyacinthe CAVROIS, veuve de Monsieur Henri DELATTRE, décédée à Roubaix, le 14 juin 1884, dans sa cinquante quatrième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise : Lundi 23 juin, à 7 heures, Obit de la Confrérie des Trépassés; à 7 heures 1/2, Obit de la Confrérie de la Trinité; mardi 24 juin, à 7 heures, Obit de la Confrérie du Rosaire; à 7 heures 1/2, Obit de la Confrérie du Sacré-Cœur; mercredi 25 juin, à 7 heures, Obit de la Confrérie du Très-Saint Sacrement. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 24 juin 1884, à neuf heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Bruno-Joseph MESSIAEN, veuf de Dame Clotilde DUQUESNE, décédé à Roubaix, le 25 mai 1884, dans sa 86e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Blanc-Seau, le lundi 23 juin 1884, à 9 heures 1/4, pour le repos des âmes de Dame Marie COCHETEUX, décédée au Blanc-Seau, le 24 juin 1883, dans sa 26e année, et de Monsieur Louis COCHETEUX, décédé au Blanc-Seau, le 7 juin 1883, dans sa 28e année, administrés des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 23 juin 1884, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe HOOGHE, époux de Dame Clémence DEBUCHY, décédé à Roubaix, le 17 mai 1884, à l'âge de 48 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église de Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 30 juin 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste-Edouard VAN WYNSBERGHE, époux de Dame Louise DE CLOEDT, décédé à Roubaix, le 30 mai 1884, à l'âge de 59 ans et 3 mois, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Monsieur et Madame Louis MOTTE-CATTEAU, ont l'honneur de vous prier d'assister à l'Obit Solennel Anniversaire qui sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 23 juin 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Sophie LAMBLIN, née LAMBLIN-HOLBECQ, veuve de Monsieur Louis CATTEAU, décédée à Roubaix, le 23 juin 1883, à l'âge de 81 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 23 juin 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Florentine DUTILLEUL, veuve de Monsieur Florentin FRANCHOMME, décédée à Roubaix, le 15 mai 1884, dans sa 86e année, administrée des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 23 juin 1884, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile-Désiré-Joseph SCRÉPEL, époux de Dame Hermance MOYART, décédé à Roubaix, le 16 mai 1884, dans sa cinquantième année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 23 juin 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon-Jean-Baptiste DELMULLE, décédé à Roubaix, le 12 mai 1884, dans sa dix-septième année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 23 juin 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Cyriaque MULLIER, décédé à Roubaix, le 8 juin 1884, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

La politique du nouveau cabinet

Le *Moniteur* a publié deux circulaires, l'une du ministre de la justice, l'autre du ministre de l'intérieur.

Dans la première, le ministre déclare qu'il entend respecter dans les limites légales l'autonomie des établissements publics. Il invite les commissaires spéciaux qui auraient été chargés d'une mission quelconque, auprès de ces établissements, à n'y donner aucune suite jusqu'à ce qu'il lui en ait été référé. Les dits commissaires ne pourront non plus, avant que le ministre ait statué, poursuivre les procès qu'ils ont intentés au nom des établissements publics.

Dans la seconde circulaire, le ministre de l'intérieur prend les mêmes mesures que son collègue en ce qui concerne la liberté des communes et la mission des commissaires spéciaux.

« C'est dignement inaugurer l'ère de réparation, dit le *Courrier de Bruxelles*, que de se servir du pouvoir pour couper court à l'un des plus scandaleux abus dont le ministère défunt se soit rendu coupable. « Les commissaires spéciaux » étaient des agents de tyrannie chargés de détruire en détail les libertés communales et provinciales. Qu'ils disparaissent comme institution de combat et d'oppression.

» Nous espérons voir bientôt retirer aussi tous les arrêtés royaux relatifs à la fameuse clause « d'intérêt général » interdisant aux communes et aux provinces de vendre ou de louer des immeubles pouvant servir pour l'érection d'écoles libres.

» Ces arrêtés royaux constituent une violation flagrante de la liberté d'enseignement.

» Il reste aussi à rapporter une foule d'arrêtés imposant d'office à nos communes le gaspillage scolaire et dilapidant, dans le même but, le patrimoine des pauvres. »

D'après le *Bien public*, la constitution d'un ministère de l'agriculture aura pour résultat l'établissement d'une taxe modérée sur l'importation des grains étrangers.

Le nouveau titulaire, M. Beernaert, s'en est déclaré partisan, il y a quelques jours à Thielt, et, dans une de ses dernières séances, la Société centrale d'agriculture de Belgique a émis le vœu qu'elle fût de 3 francs par 100 kilos.

Les nouveaux gouverneurs. — Le *Moniteur* de vendredi matin nous apporte les nominations suivantes :

M. Dolez (H.), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, est nommé gouverneur de la province de Brabant, en remplacement de M. Heyvaert (T.), déchargé de ses fonctions.

M. Vergotte (A.), gouverneur de la province de Namur, est nommé gouverneur de la province de Hainaut, en remplacement de M. le comte de Kerchove de Denterghem (O.), dont la démission est acceptée.

M. de Montpellier (G.), membre de la Chambre des représentants, ancien commissaire de l'arrondissement de Namur, est nommé gouverneur de la province de Namur, en remplacement de M. Vergotte (A.), appelé à d'autres fonctions.

M. le chevalier Ruzette (L.), membre de la Chambre des représentants, ancien gouverneur de la Flandre occidentale, est nommé gouverneur de cette province, en remplacement de M. de Brouwer (G.), mis en disponibilité.

M. de Gerlache (P.), ancien commissaire de l'arrondissement de Nivelles, est nommé gouverneur de la province de Luxembourg, en remplacement de M. Van Damme, dont la démission est acceptée et qui est admis à faire valoir ses droits à la pension.

L'arrêté royal, portant ces nominations, est daté du 19 juin et contresigné par M. Jacobs, ministre de l'intérieur.

Tournai. — On parle beaucoup, dans la région, du prochain mariage du prince de Ligne — notre ancien candidat au Sénat — avec sa parente, la comtesse de La Rochefoucauld. Le prince, qui vient de passer quelques jours en son magnifique château de Beloeil, a annoncé cet événement comme certain. Le prince de Ligne est le fils de l'ancien président du Sénat belge. Sa future est la fille du comte de La Rochefoucauld, duc de Bisaccia, et de la princesse Marie de Ligne. On dit la future princesse de Ligne remarquablement belle. Aussitôt après son mariage, le prince viendra habiter quelque temps le château de Beloeil.

Anvers. — Les travaux de la future exposition universelle marchent avec rapidité. Le changement de ministère semble avoir donné une nouvelle et énergique impulsion à l'activité anversoise. Ce n'est, en effet, un secret pour personne, à Anvers et à Bruxelles, que le gouvernement libéral voyait d'un mauvais œil les préparatifs d'une exposition dans la métropole commerciale du pays. Dans sa pensée, cette exposition eût dû être organisée à Bruxelles. Aussi, est-ce avec joie qu'on a salué à Anvers la chute du ministère.

La France a fait le meilleur accueil aux propositions qui lui ont été faites, relativement à la prochaine exposition. On dit que la section française sera splendide. On m'assure que les Allemands s'abstiennent. C'est étrange.

— A l'exposition universelle d'Anvers (1885), la section de l'électricité sera des plus intéressantes :

Depuis les dernières expositions spéciales de Paris et de Vienne, bien des progrès ont été accomplis. Parmi les projets dont le comité d'Anvers est saisi, on signale celui de la navigation électrique sur l'Escaut. Autre nouveauté : jusqu'ici, dans les auditions téléphoniques musicales et dramatiques, la source sonore se trouvait à une distance peu considérable ; en 1885, on entendra une comédie, un concert, un opéra exécutés non pas à Anvers, mais à Bruxelles, Gand ou Liège.

TRIBUNAUX

L'affaire Dumas-Jacquet

La première chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. Aubépin, président, a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire Dumas-Jacquet.

On sait que le peintre Jacquet, se croyant en droit de se plaindre d'un procédé de M. Alexandre Dumas au sujet de son aquarelle : la *Première arrivée*, a représenté ce dernier sous les traits d'un marchand juif, dans une aquarelle que l'on a appelée : *le Juif de Bagdad*. M. Dumas a alors assigné M. Jacquet devant le tribunal de la Seine pour lui voir faire défense de vendre et exposer ladite aquarelle, et, pour le cas où il contreviendrait à cette défense, ordonner la destruction de l'aquarelle : il demandait, en outre, à titre de dommages-intérêts, l'insertion, aux frais de M. Jacquet, du jugement à intervenir, dans quinze journaux de Paris, à son choix.

Le tribunal a statué ainsi qu'il suit :

« Attendu qu'il n'est pas dénié et qu'il résulte d'ailleurs des documents de la cause que Jacquet a obéi à un sentiment personnel lorsqu'en février 1882 il a envoyé à l'exposition des aquarellistes et fait exposer publiquement dans les galeries de Georges Petit, sous le titre : *Marchand juif*, un tableau qui représentait Alexandre Dumas vêtu d'un cafetan et tenant un bazar oriental ;

» M. Alexandre Dumas serait en droit de réclamer, alors même que le défendeur aurait emprunté ses traits sans aucune intention malveillante et par cela seul que son autorisation n'aurait pas été obtenue ;

» Qu'à plus forte raison sa réclamation est justifiée quand l'artiste a manifestement cédé à une pensée de dénigrement dans le but de porter atteinte à sa considération ;

» Attendu, que dans ces circonstances, il doit être interdit à Jacquet de livrer à la publicité d'une manière quelconque le tableau dont il s'agit;

» Que cette interdiction suffit, quant à présent, pour sauvegarder les droits du demandeur sans qu'il y ait lieu d'ordonner dès maintenant, ainsi qu'il le requiert, la destruction du tableau pour le cas où elle serait méconnue, ni d'accueillir les autres fins et conclusions de la demande ;

» Par ces motifs,

» Fait défense à Jacquet et à ses ayants-cause de livrer à la publicité le tableau *le Marchand juif*, de quelque manière que ce soit, et de le faire figurer dans une vente ou dans une exposition publique à un titre quelconque, réservant au demandeur tous ses droits et actions pour le cas où il serait contrevenu à cette défense ;

» Déclare Alexandre Dumas mal fondé dans le surplus de ses dires et conclusions et l'en déboute ;

» Condamne Jacquet aux dépens. »

Marie Colombier

Mlle Marie Colombier, l'auteur de *Sarah Barnum*, qui s'était pourvue en cassation contre l'arrêt de la cour d'assises de la Seine qui l'a condamnée à trois mois de prison et 1,000 francs d'amende pour outrages aux bonnes mœurs, vient de se désister de son pourvoi

TOUJOURS JEUNE !

Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire les lignes suivantes extraites d'une lettre d'un abonné : « Je ne saurais trop vous remercier » de n'avoir indiqué ce moyen si simple et si efficace pour faire disparaître cette précoce et malheureuse calvitie, devenue un obstacle à mes » projets de mariage. Suivant votre conseil, j'emploie la **Lotion Régénératrice du Dr Sandi**, et après quelques semaines de traitement les pellicules avaient disparu, et une » nouvelle chevelure abondante et soyeuse, couvrait mon crâne jadis dénudé. »

Nous rappelons que le dépôt de ce précieux produit (3 fr. le flacon) se trouve à Roubaix, chez M. Beux, médecin pharmacien. 20606

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les fêtes de La Châtre

Paris, 21 juin.

Nous avons dit que le président de la République avait décliné l'invitation qui lui avait été adressée par les députés et le préfet de l'Indre; on avait cru que, à défaut de M. Grévy, les ministres se rendraient à La Châtre et assisteraient à l'inauguration de la statue de George Sand, mais les ministres refusent de se déplacer; toutefois, une nouvelle démarche va être faite auprès de M. Fallières pour le prier de revenir sur son refus, l'Académie française n'acceptant de se faire représenter à cette cérémonie que si le ministre de l'instruction publique y assiste.

On croit que M. Fallières ne persistera pas dans son refus, et l'on ajoute que M. Brisson l'accompagnera. M. Jules Simon sera, dans ce cas, chargé par l'Institut de porter la parole en son nom.

Les décorations du 14 juillet

Paris, 21 juin.

Le cabinet vient de procéder à la répartition, entre les divers départements ministériels, des décorations civiles de la Légion-d'Honneur qui pourront être accordées à l'occasion du 14 juillet prochain.

Le nombre des chevaliers à nommer s'élèvera à 136. Le ministère des affaires étrangères pourra en nommer 21 ; celui de la marine, 29 ; celui de la guerre, même nombre ; celui de l'intérieur, 30.

Réunion des comités jérômistes

Paris 21 juin.

Une réunion des comités jérômistes a eu lieu, hier, sous la présidence de M. Langlé.

M. Pascal a parlé du projet de révision gouvernemental, qu'il considère comme un leurre et a déclaré que les républicains ne craignent rien tant que la révision ; la réunion s'est séparée sans voter d'ordre du jour.

Académie française

Paris, 21 juin.

On sait que trois fauteuils sont, en ce moment, vacants à l'Académie française : ceux de MM. Dumas, Mignet et du comte d'Haussonville.

Un nom est prononcé pour remplacer ce dernier, un nom qui rencontre une grande faveur dans l'illustre compagnie, c'est celui de M. Bocher, lettré accompli, et orateur comme il y en a peu dans le Parlement.

Ce choix n'étonnerait qu'une seule personne : M. Bocher lui-même, dont la modestie égale le mérite.

La Ligue des patriotes

Paris, 21 juin.

On sait que M. Henri Martin était président fondateur de la Ligue des patriotes. A sa mort, le comité directeur de la Ligue avait décidé qu'en signe de deuil il ne serait procédé à son remplacement qu'après six mois révolus.

Ce délai étant expiré, il a été procédé hier à l'élection du nouveau président, et M. Anatole de La Forge, député de Paris, ancien préfet de la Défense nationale à Saint Quentin, officier de la Légion-d'Honneur pour faits de guerre, a été nommé à l'unanimité président de la Ligue des patriotes.

L'insurrection à Cuba

New-York, 20 juin.

Quelques Cubains résidant à New-York se sont réunis hier, afin de prendre des mesures pour aider les révolutionnaires de Cuba.

Un comité a été nommé dans le but de compléter une organisation définitive.

Antisémitisme belge

Londres, 20 juin.

Un petit journal catholique belge, commence à essayer de créer une agitation contre les juifs, mouvement tout à fait nouveau en Belgique.

Frontière de l'Afghanistan

Londres, 21 juin.

On télégraphie de Calcutta, vendredi soir, au *Standard* de ce matin : Le gouvernement de l'Inde a fait savoir impérativement à l'Emir d'Afghanistan qu'une commission anglo-russe allait être nommée pour fixer, sur les lieux mêmes, la frontière entre l'Afghanistan et les possessions russes.

Les dernières nouvelles de Caboul annoncent que l'Emir établit une fabrique d'armes à Jellalabad.

Le typhus en Suisse

Berne, le 20 juin.

La fièvre typhoïde s'est déclarée avec une certaine force dans plusieurs localités. Une centaine d'hommes des casernes de Fribourg et de Brisgau-Baden ont été transportés à l'hôpital.

Des ordres envoyés de Carlsruhe ordonnent l'évacuation immédiate des casernes, leur fumigation et la destruction de la literie.

Environ 800 hommes ont reçu des congés illimités, et le reste des troupes a été dispersé dans les villages voisins.

Les inondations de l'Amou-Daria

Moscou, 20 juin.

On télégraphie de Moscou, le 20 juin, à l'agence Reuter : La *Gazette de Moscou* publie une nouvelle expédiée d'Andshar, à la date du 8 courant, annonçant que les eaux de l'Amou-Daria ont rompu leur digue entre cette rivière et le canal d'Andshar. Elles ont détruit un vaste camp militaire établi près du canal et des terrains fertiles du voisinage.

Plusieurs personnes ont péri.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le Canal de Lens à la Deûle

Paris, 21 juin.

On a distribué aujourd'hui le projet du gouvernement ayant pour objet l'acceptation de l'offre faite par la société houillère de Liévin d'avancer à l'Etat un million destiné à la construction du canal de Lens à la Deûle.

Conseil des ministres

Paris, 21 juin.

Les ministres se sont réunis en conseil, sous la présidence de M. Grévy.

M. Ferry a communiqué le sens de sa réponse à l'interpellation de M. Delafosse sur les affaires d'Egypte.

M. Ferry a annoncé que la date de la Conférence était fixée au 28 juin, à Londres.

M. Martin-Feuillée a soumis à la signature du président de la République un mouvement portant sur les justices de paix.

M. Larroze, sous-secrétaire d'Etat, a été chargé de répondre à l'interpellation de MM Granet et Pleyre sur les courses de taureaux.

Les sucres

Paris, 21 juin

M. Malézieux a présenté un amendement relatif à la question des sucres.

La surtaxe de 3 fr. sur les sucres étrangers serait portée à 7 fr. par 100 kil. et non remboursable.

L'amendement serait appliqué jusqu'à la complète transformation de l'outillage de la sucrerie et de la culture française.

Le préfet de la Vienne

On croit que M. Cleftie, préfet des Côtes-du-Nord, sera nommé préfet de la Vienne, en remplacement de M. Obissier.

L'Allemagne adhère à la conférence

Londres, 21 juin.

Le *Daily News* dit que l'Allemagne a déjà adhéré à la conférence. Il croit que les autres puissances adhéreront avant lundi.

Journal officiel. — *Sommaire du 21 juin.* — PARTIE OFFICIELLE — Rapport adressé au président de la République par le ministre des postes et des télégraphes sur l'organisation des services des postes et des télégraphes avant et depuis l'année 1878 (suite et fin).

Décrets portant nominations dans la magistrature coloniale ; — portant promotions dans l'infanterie de marine ; — portant promotions dans le corps du commissariat de la marine.

Décision fixant l'intérêt des bons du Trésor à échéance d'une année.

Documents du ministère de la guerre :

Décrets portant promotions dans l'arme de l'artillerie ; — portant promotions ou nominations dans le corps des interprètes militaires ; — portant nominations dans le service des subsistances militaires de l'armée territoriale.

Décisions portant mutations dans l'arme de la cavalerie, l'arme de l'artillerie et le corps du génie ; — portant nominations des capitaines du génie à la 1re classe de leur grade ; — portant nominations à des emplois d'interprètes militaires auxiliaires ; — portant création et mutations de brigades de gendarmerie ; — portant mutations dans l'infanterie de l'armée territoriale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du 21 juin 1884

Présidence de M. BRISSON

M. Pleyre développe son interpellation sur la circulaire ministérielle, interdisant les courses de taureaux. Chez nous, dit-il, si nous sommes divisés sur les questions politiques, nous ne le sommes pas sur les courses de taureaux. Nous sommes tous rouges.

L'orateur rappelle qu'après avoir été interdites, les courses ont été rétablies. Il estime qu'elles constituent des exercices sains et salutaires (Protestations).

M. Laroze donne lecture de la circulaire ministérielle, laquelle s'appuie sur la loi de 1850 qui interdit de maltraiter les animaux.

M. Granet distingue entre les courses espagnoles, dont il reconnaît la sauvagerie et les courses françaises qui ne sont que de simples exercices d'agilité.

L'interpellation n'en est pas moins close sans ordre du jour.

La Chambre reprend la discussion de la loi sur le recrutement.

Les articles 50 à 59 sont adoptés sans modifications.

La séance continue.

Dimanche 22 juin. — Concours de pinsons, chez M. Henri Fredy, rue Christophe Colomb, à Tourcoing.

— Le même jour et le jour suivant, bals champêtres, chez M. Henri Willem, cabaretier à la *Taverne du Huchon*, à Roubaix.

Dimanche, 29 juin 1884, grand jeu de boule à la platine chez M. Jean-Louis Deleporte, cabaretier à l'estaminet du « Grand Jeu Boule », route de Watrelos, près du cimetière

Trois cents francs de prix.

MISE EN VENTE DE FIN DE SAISON

AUX

DEUX NATIONS

LILLE — RUE DE LA GARE — LILLE

LUNDI 23 JUIN (à l'occasion des Fêtes de Lille)

DISTRIBUTION DE CADEAUX

A TOUS LES VISITEURS

Rabais extraordinaires sur tous les Tissus d'Été

ROBES, COSTUMES ET CONFECTIONS

Vendus au-dessous de la moitié de leur valeur

A tous les Comptoirs : Occasions exceptionnelles

GANTS DE FIL, *pour Dames*, toutes pointures et toutes nuances. ..... La paire. 0.35

LAVALLIÈRES, belle qualité, pour hommes et pour dames, La Lavallière. 0.35

SANS PRÉCÉDENT

PERCALES, impressions de Mulhouse, *grand teint garanti*, haute nouveauté, vendues au début de la saison 1.25 le mètre..... 99 c.

Envoi franco d'échantillons et de toutes commandes dépassant 25 fr.

Coupes et coupons de Lainages à des prix inouïs de bon marché.

10861

COMMERCE

LAINES

Ulm, 19 juin.

Les arrivages à la foire de cette année comportent jusqu'ici 4.700 qtx. Il y a de nombreux acheteurs sur place, mais jusqu'ici nous n'avons pas encore eu connaissance d'affaires.

Varsovie, 19 juin.

La foire officielle de cette année est maintenant terminée. Les arrivages jusque hier soir se sont élevés à 49,4 9 pouds dont 25,500 pouds se trouvent vendus. Les laines très fines ont obtenu une avance de 3 thalers, les laines moyennes les cours de l'an dernier, par contre, les fines laines sont en baisse de 3, et les laines ordinaires de 3 à 1/2 thalers. Le poids de la tonte est d'eur. 8 0/0 moindre qu'en 1883. Le lavage et le conditionnement des laines étaient peu satisfaisants. La moitié de la quantité vendue a été prise pour compte d'acheteurs étrangers.

Berlin, 19 juin.

Les arrivages à la foire de cette année se composent jusqu'ici de 17,500 qtx et le stock dans les magasins de la ville est évalué tout au plus à 50,000 qtx. Acheteurs très réservés. Les fines laines à peigne sont peu abondantes, mais sont encore invendues jusqu'ici. Les bonnes laines à étoffe ont obtenu 100 à 105 Rm. (soit 3 à 10 Rm. en dessous des cours de l'an dernier), autres laines complètement délaissées. Tendance faible. Jusqu'à midi il n'avait encore été vendu que 3,500 qtx. Les meilleures bergeries renommées ont été payées 180, 175, 168 Rm. contre 190, 183, 183 Rm. respectivement l'an dernier. Les grosses laines à drap se sont encore peu traitées jusqu'ici et ont obtenu 125 à 123 Rm contre 138 à 141 en 1883. Les laines ordinaires et les laines mal lavées sont fortement représentées à la vente, mais sans demande

COTONS

Le Havre, 19 juin.

Marché calme. Ventes 600 balles. On cote disponible et courant fr. 2 7/, s/juillet fr. 73 .., s/août fr 74 .., s/sept. fr. 75 .., sur octobre fr. 75 50, s/nov. fr. 74 50, s/déc. fr. 74 .., s/janv. fr. 74 25, s/févr. fr. 74 50, s/mars fr. 74 75, s/avril fr. 75 .., les 50 kil.

Le Havre, 21 juin

Ventes : 270 balles. Marché calme.

Liverpool, 21 juin.

Ventes : 5,000 balles. Marché languissant

New-York, 21 juin.

Middling Upland, 11 3/8.

Recettes aux Etats-Unis : 2.400 balles. Inchangé.

Cotes en cours du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 11 1/4 Savannah, 11 1/4.

TISSUS ET FILÉS

Manchester, 19 juin.

Marché très calme. Les tissus sont fortement dépréciés et prix un peu plus faibles. En filés les transactions se bornent généralement à quelques petits lots et les cotations de mardi se soutiennent difficilement.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du samedi 21 juin 1884

	Cours précéd.	Cours du jour
Huile de colza. — Tendance calme.		
Courant	67 50	67 25
Juillet	67 75	67 50
Juillet-août	68 —	68 —
4 derniers	70 —	70 ..
Huile de lin		
Courant	50 50	50 75
Juillet	51 —	51 25
Juillet-août	51 50	51 50
4 derniers	52 75	52 75
Spiritueux. — Tendance calme.		
Courant	45 —	44 50
Juillet	45 25	45 —
Juillet-août	45 50	45 25
4 derniers	45 75	45 75
Stocks : 15,890.		
Farines. — 9 marques. — Tendance calme.		
Courant	47 50	47 50
Juillet	47 90	48 —
Juillet-août	48 25	48 25
4 derniers	49 10	49 25
Marque Corbeil	52 —	52 —
Circulation : 4,000.		
Blés. — Tendance calme.		
Courant	22 40	22 40
Juillet	22 90	22 90
Juillet-août	23 10	23 10
4 derniers	23 80	23 80
Seigles. — Tendance calme.		
Courant	16 25	16 25
Juillet	16 25	16 25
Juillet-août	16 25	16 25
4 derniers	17 —	17 —

Temps : Couvert.

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 20 juin

Colza. — Les prix sont faiblement tenus avec peu d'acheteurs.

Le courant du mois, offert à 67 50, n'a d'acheteurs qu'à 67 25.

Juillet est sans affaires de 67 75 à 67 50.

Juillet-août restent cotés de 68 à 67 75.

Les 4 derniers mois de 70 à 69 75.

On fait des 4 premiers mois à 71 25.

Cote établie à 12 h 1/2 :

Disponible	67 50	67 25	Juillet-août.. 68 .. 67 75
Juin	67 50	67 25	4 derniers.. 70 .. 69 75
Juillet	67 75	67 50	4 premiers.. 71 25 .. ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins. — Prix mieux tenus. Affaires nulles.

Disponible	50 25	50 75	Juillet-août.	51 .. 51 75
Juin	50 25	50 75	4 derniers	52 75 .. ..
Juillet	51 75	51 25	4 premiers	53 .. 53 25

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Pétroles. — Cours aux 100 kilos. — Disp 49 .. à 50 .. — Livrable 49 .. à 50 .. — Essence de 700 à 710c, disp. 52 .. à 53 .. — Idem livrable, 52 .. à 53 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 40 .. à .. — Livrable, 40 .. à .. ...

Lucifine prise à Paris, ou à Rouen :

Disponible	41 .. .. ..
Livrable	41 .. .. ..
Essence lavée disponible	39 .. .. ..
» livrable	39 .. .. ..

MARCHÉS DE LILLE

21 juin	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURT les 100 kil	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza	.. .. ..	63	26 ..		20 ..	20 50
Epurée	.. .. ..	74 ..				
Œillette b g	.. .. ..	.. ..	26 ..	29	18 ..	.. ..
Lin de pays	.. .. ..	53 50	20 ..	23	24 75	25 ..
Lin étranger	.. .. ..	51 ..	49	22	22 50	23 50
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15 ..	17	17 ..	.. ..
Cameline	.. .. ..	.. ..	16	18	17	18

MARCHE D'ANVERS 20 juin

Tous les prix s'entendent en kilos par 100 francs.

PÉTROLE RAFFINÉ (cote officielle)

	Cours précéd	Cours du jour
Disponible	18 25	18 .. .. ..
Juin	18 75	17 75 .. ..
Juillet	18 25	18 .. .. ..
Août	18 50	18 25 .. ..
4 derniers	19 25	19 75

LARDS SALÉS SECS D'AMÉRIQUE

Long. middles nouv	104	104 .. .. ..
Short middles	108	108 .. .. ..
Short and long	.. .. ..	.. .. ..
Juin	105	105 .. .. ..
Juillet	105	105 .. .. ..

SAINDOUX. — Marque Wilcox

| | Cours précéd